

CONVOICATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

CNP ASSURANCES

Société anonyme au capital entièrement libéré de 686 618 477 €.
Siège social : 4, place Raoul Dautry, 75015 Paris.
341 737 062 R.C.S. Paris.
Entreprise régie par le code des assurances.

Rectificatif à l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces légales obligatoires n°28 du 6 mars 2017, avis n°1700431.

Lire :

Troisième résolution (*Affectation du résultat de l'exercice 2016 et fixation du dividende*). — L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées ordinaires, constatant que le bénéfice net de l'exercice clos au 31 décembre 2016 s'élève à 1 094 883 425,37 € et le report à nouveau positif de 1 139 573 237,24 €, formant un résultat distribuable de 2 234 456 662,61€,

Approuve les propositions d'affectation du résultat et de fixation du montant du dividende faites par le conseil d'administration. L'assemblée générale des actionnaires décide en conséquence,
– de distribuer à titre de dividende, pour être répartie entre les actionnaires, la somme globale de 549 294 781,60 € ;
– d'affecter le solde, soit 1 685 161 881,01 € au poste comptable « report à nouveau ».

Le dividende revenant à chacune des 686 618 477 actions composant le capital social à la date de la présente Assemblée est fixé à 0,80 € par action.

Il sera mis en paiement à compter du 24 avril 2017 étant précisé que la date de détachement du dividende sur NYSE Euronext Paris est le **20** avril 2017.

Au lieu de :

Il sera mis en paiement à compter du 24 avril 2017 étant précisé que la date de détachement du dividende sur NYSE Euronext Paris est le 21 avril 2017¹.

¹ La "record date" correspond à la date d'enregistrement des actions. Celle-ci est fixée depuis le décret du 8 décembre 2014, au 2^{ème} jour ouvré précédant l'assemblée générale des actionnaires, à minuit heure de Paris.

1700523